

Monsieur l'Orateur, la circonscription électorale que j'ai le privilège de représenter dans cette Chambre—circonscription qui renferme dans les limites la troisième ville la plus importante à l'ouest des Grands lacs—est profondément sensible au grand honneur qui lui a été fait par le choix de son député pour présenter une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, afin de le remercier du gracieux discours qu'il a bien voulu prononcer à l'ouverture de la première session de la douzième législature du Parlement fédéral.

Le titre même de "Son Altesse Royale" par lequel est désigné le Gouverneur général, est une cause de satisfaction et de félicitation pour les Canadiens.

C'est la première fois dans l'histoire de notre empire mondial qu'un membre de la famille régnante—un prince de sang royal—préside à l'ouverture d'une législature d'une possession d'outremer. Si Son Altesse Royale considère que c'est un honneur pour elle d'administrer les affaires de ce pays prospère et grandissant, et d'unir ses efforts aux nôtres dans l'accomplissement des graves devoirs qui nous incombent, elle peut être certaine que nous apprécions l'honneur conféré à notre pays par sa nomination qui, entre autres choses, est une reconnaissance de l'importance grandissante du Canada, comme partie de l'empire, et un témoignage de la loyale affection des Canadiens pour le trône et la personne de Sa Majesté le Roi.

Mais nous nous réjouissons de la venue de Son Altesse Royale non seulement en raison de sa naissance illustre et de la haute position qu'elle occupe, non seulement parce qu'elle est le frère de notre défunt souverain bien-aimé dont la sollicitude pour le bonheur de ses sujets et le dévouement à la cause de la paix, lui ont valu le surnom d'Edouard le Pacifique; non seulement parce qu'elle est le seul fils vivant de la grande reine et de l'auguste mère dont le nom et la renommée sont le patrimoine commun, non exclusivement des citoyens de notre empire, mais de l'humanité toute entière; non seulement parce qu'elle est le représentant de notre roi et empereur, mais à raison des incomparables qualités de l'esprit et du cœur qui l'ont rendue à jamais chère à tous ceux avec lesquels elle est venue en contact au cours d'une longue et brillante carrière officielle.

Nous nous rappelons qu'au début de sa carrière militaire elle a offert ses services à son souverain pour défendre le Canada contre les menaces d'une invasion et qu'au milieu des sanglants combats dans les sables brûlants de l'Égypte, comme pendant son commandement militaire dans les Indes, à Malte et en Irlande, ainsi qu'à titre d'administrateur ou représentant spécial de Sa Majesté au cours de hautes missions diplomatiques, elle a toujours fait

M. R. B. BENNETT.

preuve, dans l'accomplissement de ses multiples et onéreuses fonctions, d'un grand tact, d'un patriotisme, d'une abnégation qui lui ont valu l'affection, le respect, l'admiration de ses compatriotes, pendant que son illustre compagne s'est toujours montrée le modèle des mères et des épouses.

A beaucoup d'entre nous, il paraîtra naturel qu'un membre de la famille royale préside à l'ouverture d'une nouvelle législature, sous un nouveau Gouvernement auquel le pays, dans une question importante, a nettement signifié sa décision inébranlable de repousser toute proposition commerciale renfermant un danger, même éloigné, pour notre indépendance fiscale ou nationale, ou de nature à affaiblir les liens qui nous unissent à l'empire britannique, ou qui pourraient retarder la réalisation du désir que nous caressons tous d'une union commerciale et organique de l'empire.

Le danger était réel et imminent. Je n'ai aucun doute que lorsque la proposition nous fut faite pour la première fois, elle fut considérée comme une simple question commerciale, mais lorsqu'on s'est rendu compte que dans ses ultimes résultats elle impliquait l'avenir du Canada, le patriotisme des Canadiens s'est réveillé.

J'aime à croire que l'honorable leader qui conduit si habilement l'opposition de cette Chambre n'aurait pas déposé ses propositions s'il avait pu prévoir qu'elles susciteraient une agitation dont les résultats ont été si sérieux pour les intérêts nationaux et impériaux de ce pays.

Puisque j'en suis à parler de l'honorable chef de l'opposition, je profiterai de l'occasion pour lui offrir mes sincères félicitations en ce jour anniversaire de sa naissance et exprimer l'espoir qu'il sera encore longtemps épargné pour continuer à donner au pays ses précieux services dans la position qu'il occupe actuellement.

Monsieur l'Orateur, dans cette partie du Canada que j'ai l'honneur d'habiter, une partie notable de la population nous est venue de la grande république voisine et une des principales raisons qui m'ont engagé à combattre la réciprocité, c'est qu'elle remettait dans le creuset pour sa solution un problème de patriotisme.

Quand on songe qu'une partie si considérable de notre population vient de la république voisine, où elle a hérité de traditions peu favorables aux institutions monarchiques; quand on constate par les écrits des journaux américains que les deux partis, quelles que fussent leurs divergences politiques, étaient unanimes à approuver cette offre de réciprocité; quand on vit les hommes publics américains prédire que les conséquences de cette entente seraient l'absorption, sinon du Canada tout entier, de l'Ouest canadien, et qu'à tout hasard, elle